



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E59190

VALABLE JUSQU'AU 18/10/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/06/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 3 811

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 378 502 736 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4035311-001

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO 24025201607

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO 24025201607

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SARL ENTREPRISE BEUCHET

32 GRANDE RUE
70100 AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE

Téléphone : 03 84 32 31 79

Portable : 07 89 01 58 12

Fax :

Site Internet :

E-mail : ent.beuchet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BEUCHET LIONEL GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/09/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	19/09/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	19/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/09/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/10/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	19/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	05/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.